

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 04/07/2005

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: Finances 1-1 Décisions budgétaires modificatives.	<p>Après vérification du quorum (31 membres présents) le Conseil d'administration approuve :</p> <p>Le solde des DBM de report pour un montant de 161 090,76 €</p> <p>Des DBM de rattachement pour un total de 977 334,52 €</p> <p>Des DBM de transfert,</p> <p>Des DBM pour financer des opérations d'intérêt général pour un montant de 280 483,82 €</p>	Division du budget, DAFAG RECTORAT (LRAR)	2005/07/389
1-2 Tarifs pour les congrès et modèle de Bon de Commande.	Les tarifs pour les congrès et le modèle de Bon de Commande sont approuvés.	DAFAG SG	2005/07/390
1-3 Répartition des crédits de maintenance et de sécurité - Dotation 2006.	<p>La répartition des crédits de maintenance dotation 2006 est approuvée (annexe 2005/07/391-1).</p> <p>La répartition des crédits de sécurité dotation 2006 est approuvée (annexe 2005/07/391-2).</p>	DAIAC	2005/07/391
1-4 Subvention aux associations.	<p>Une subvention d'un montant de 9055 € pour les associations étudiantes membres des Conseils (274,41 € par étudiant élu) est approuvée.</p> <p>Une subvention d'un montant de 48000 € pour l'association sportive est approuvée.</p> <p>Une subvention d'un montant de 4345 € pour le TIM est approuvée.</p> <p>Une subvention d'un montant de 6100 € pour le TUC est approuvée.</p>	DAG, Division du budget, DAFAG AC	2005/07/392
Point 2: Conventions 2-1 Conventions en vote bloqué	<p>La convention entre l'OMP et la Ville de Toulouse (Musée Paul DUPUY) – Dépôt d'instruments anciens est approuvée.</p> <p>La convention entre l'UPS et les Mutuelles étudiantes LMDE et VITTAVI,</p> <p>La convention entre l'UPS (SCUIO) et l'EPLÉA d'Auzerville - Accueil d'étudiants,</p> <p>La convention entre l'UPS (Service Culture) et le GREP,</p> <p>La convention entre l'UPS (UFR PCA) et l'INPT (AIGEP) pour la cession de matériel,</p>	DAG AC	2005/07/393-1 2005/07/393-2 2005/07/393-3 2005/07/393-4 2005/07/393-5

	<p>La convention entre l'UPS (UFR PCA) et l'INPT (AIGEP) relative à la mise à disposition de Monsieur Laurent FIDAIRE,</p> <p>La convention entre la Faculté de Pharmacie et le CHU concernant la fourniture de produits pharmaceutiques,</p> <p>La convention entre l'UPS/RI et l'Université Toulouse Mirail cours de langues dans le cadre du FLE nouveaux entrants Masters,</p> <p>L'accord de coopération entre l'UPS et l'Université de Campinas (Brésil),</p> <p>L'accord de coopération entre l'UPS et l'Université Abderrahamane Mira (Algérie),</p> <p>sont approuvés</p>		2005/07/393-6 2005/07/393-7 2005/07/393-8 2005/07/393-9 2005/07/393-10
2-2 Conventions discutées en Conseil d'administration	L'approbation de la convention avec la société Zimmer Dental est reportée.	DAG VP Conseil d'administration	
Point 3: Concession de Logement 3-1 Concession de logement par nécessité absolue de service au profit de Monsieur CAMPELLO Sauveur à la Faculté de Chirurgie Dentaire à compter du 1er octobre 2004.	Le Conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au profit de Monsieur CAMPELLO Sauveur à la Faculté de Chirurgie Dentaire à compter du 1er octobre 2004 .	DAFAG Faculté de chirurgie dentaire	2005/07/394
Point 4: Affaires Immobilières 4-1 Dossier de demande d'expertise du projet d'installation d'un rucher expérimental.	Le Conseil d'administration approuve le dossier de demande d'expertise du projet d'installation d'un rucher expérimental.	DAIAC, STI	2005/07/396
4-2 Construction d'une résidence étudiante sur le terrain géré par le SIUAPS au bord du canal.	Le Conseil d'administration approuve la construction d'une résidence étudiante sur le terrain géré par le SIUAPS au bord du canal.	DAIAC SIUAPS	2005/07/397
Point 5: Structures 5-1 Modification des statuts du SCUAPS.	Le Conseil d'administration approuve la modification de ses statuts proposée par le conseil du SCUAPS.	DAG, Scolarité SCUAPS	2005/07/398
Point 7: Emploi 7-1 Emplois jeunes	Le Conseil d'administration décide que pour cinq personnes en contrat emploi jeune, la structure qui les a recruté contribuera à financer leur CDD de deux ans à hauteur de l'APE, le service central assumant pour une période maximale de deux ans le complément soit 113 500 € Les jeunes bénéficiaires de cette possibilité s'engagent à trouver un emploi stable dans ce délai.	DPIATOS AC	2005/07/399

7-2 Emplois Vacants: seconde campagne 2005	<p>La republication à l'identique des postes non pourvus au premier mouvement 2005 est approuvée.</p> <p>Le Conseil d'administration décide que le poste de Professeur en Pharmacie publié au 46-3 et non pourvu sera republié au second mouvement avec un profil.</p> <p>Le Conseil d'administration décide qu'un poste de MCF en 26 section sera transféré à l'IUT A pour être publié au 2ème mouvement 2005 et fléché pour un ATER handicapé.</p>	DPE IUT	2005/07/400
Point 8: Action Sociale 8-1 Prestations sociales pour personnels contractuels et sur emplois gagés.	<p>Le Conseil d'administration décide la prise en charge par le SCAS sur son budget des prestations sociales pour les personnels contractuels et sur emplois gagés.</p> <p>Le Conseil d'administration décide que si le SCAS est en difficulté pour boucler son budget du fait de ces charges supplémentaires, l'université pourra abonder son budget dans la limite de 4000€</p>	SCAS DAFAG, division du budget, AC	2005/07/401
9-2 Pharmacie : UE à choix en 2ème cycle.	La proposition d'UE à choix en 2ème cycle de Pharmacie est approuvée.	Scolarité Pharmacie	2005/07/402
9-3 Cours TD intégrés de Mathématiques.	Le Conseil d'administration approuve la prolongation pour un an du dispositif de cours/TD intégrés de Mathématiques.	Scolarité MIG	2005/07/403
9-4 Demande de double encadrement en TP.	Le Conseil d'administration décide de missionner Mme Pradin pour constituer un groupe de travail constitué de membres issu du CEVU et de la commission du Budget pour examiner les situations de double encadrement dans les différentes composantes.	CEVU	2005/07/404
Point 10: Elections 10-1 Dates de scrutin pour le renouvellement des trois conseils de l'Université Paul Sabatier	Le Conseil d'administration décide que le scrutin pour le renouvellement des Conseils de l'UPS aura lieu les 8 et 9 février 2006.	DAG	2005/07/395

Toulouse, le 23 septembre 2005
Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU